



Sube Altius

Arvillard info

Le mot du Maire

2017 a mal fini pour notre commune qui a vu l'un des bijoux de son patrimoine partir en fumée. 2018 a mal commencé. Les intempéries, les inondations et surtout la mort du sergent Robert Sandraz dans l'accomplissement de son devoir. La vaillance de cet homme, son courage et son abnégation l'ont conduit à l'héroïsme. L'hommage national, le discours du ministre d'État-ministre de l'Intérieur, la citation à l'ordre de la Nation, la légion d'honneur et les autres distinctions ont été pleinement mérités. « Il a donné sa vie pour sauver celles des autres ». Après la douleur de ses proches et l'émotion générale, Robert Sandraz représente le symbole du courage au quotidien des sapeurs-pompiers. Il nous rappelle la noblesse de leur engagement. Il restera un exemple pour tous. Puisse-t-il nous inspirer sur le sens de nos vies ou sur nos relations avec les autres ! Ne l'oublions jamais !

Plus prosaïquement, cette année va être difficile pour les finances de la commune comme pour la

plupart des communes de France. La chute vertigineuse des dotations, les prélèvements incessants du gouvernement, les baisses de recettes vont rendre difficile l'exercice budgétaire qui doit prendre en compte l'augmentation des obligations imposées par l'État. Cette purge a-t-elle pour objectif un assainissement des finances communales dans le but d'en améliorer la gestion ? Ou bien est-ce un assèchement progressif équivalant à une mise à mort lente ? La municipalité va donc relever le défi de « faire plus avec moins ». Cependant elle va être obligée de prendre des mesures drastiques d'économie. Le prochain numéro donnera plus de détails sur le budget communal quand il sera voté par le conseil municipal. Dans le présent Arvillard Info vous trouverez de nombreux articles qui témoignent de l'activité de nos associations et de la vitalité de notre village. Restons optimistes malgré tout !

Votre maire, Georges COMMUNAL

Prenez note

Avis de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR)

Le 24 avril 2018, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de décisions prises par le Premier Ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G).

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 4 avril 2018.

Pour nous permettre d'apporter plus aisément des réponses, des informations à communiquer sont mises à disposition et téléchargeables sur le sites www.recevoirlatnt.fr. Pour les personnes qui n'auraient pas accès à internet, l'ANFR met également à disposition son centre d'appel, le 09 70 81 88 18 (appel non surtaxé).

Avis du Réseau de Transport d'Électricité (RTE) Centre Maintenance Lyon

RTE nous informe que des travaux d'élagage et d'abatage vont être entrepris au titre de la campagne 2018, pour l'entretien des lignes suivantes à compter de mai 2018 : 63 KV La Chapelle du Bard - Grande Ile, 63 KV La Chapelle du Bard - Fond de France - Bens, 63 KV La Chapelle du Bard - La Rochette.

Ces travaux ont été confiés par RTE-GMR SAVOIE, à l'entreprise GRDE, Entreprise d'élagage et d'abatage ZA de Champ Saint Ange, Impasse des Tanneries 38760 VARCES-ALLIERES ET RISSET.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local du RTE, qui assure le contrôle des travaux : M. IHLE Nathanaël tél : 04 79 89 40 34 ou M. LESAGE Christophe tél : 04 79 89 40 35.

Collecte des ordures ménagères

Après une campagne de sensibilisation courant 2017 et un affichage sur les panneaux publics, la collecte de nos ordures ménagères, effectuée par le SIBRECSA, sera faite seulement si :

- nous disposons d'un bac permettant la préhension par le camion de collecte (norme NF EN 840) ;
- les ordures déposées dans ces bacs sont mises dans des sacs fermés qui ne devront contenir que des déchets incinérables à l'exclusion des autres (voir image). Pour ces derniers, il existe les conteneurs de tri (4 points à Arvillard) ou la déchetterie de Villard Sallet.

Cette disposition facilite la tâche des agents chargés de la collecte mais aussi évite que les sacs plastiques posés à même le sol, peu esthétiques, soient ouverts et répandus par les chats et chiens errants ou autres animaux.

Pour tout renseignement : www.sibreca.fr ou 04 76 97 19 52



Bibliothèque

Les nouveaux horaires à partir de janvier 2018 :

- le lundi de 16 h à 18 h ;
- le mercredi de 15 h à 17 h.

Grace à une subvention accordée par le Conseil Savoie Mont-Blanc ainsi qu'une participation de la municipalité, la bibliothèque va s'enrichir prochainement d'une importante collection de documentaires jeunesse et adulte.

Inscription gratuite.

Recensement



Le recensement de la population existe depuis fort longtemps. Seuls les objectifs et la méthode évoluent au cours du temps. Au XIV^{ème} siècle, il se faisait par feux, soit une famille de 4 à 5 personnes, mais aussi en communiant et aujourd'hui en individu.

En 1339, le fief du seigneur d'Arvillard s'étend sur 66 feux ; en 1551 : 80 feux ; en 1660 : 400 communiants ; 1848 : 1375 habitants (1). Au dernier recensement de 2013, nous étions 855 (2).

Institué en 1801 en France (la Savoie est annexée temporairement de 1792 à 1815), le recensement s'est déroulé tous les 5 ans jusqu'en 1936, puis de 1946 à 1999 pour des périodes variant de 6 à 9 ans.

Depuis janvier 2004, fixé tous les 5 ans, il différencie les communes de moins de 10 000 habitants où le comptage individuel de chaque habitant est conservé et les communes de plus de 10 000 habitants où le comptage s'effectue chaque année au travers d'une enquête auprès d'un échantillon de 8 % de la population, ce qui permet au bout de 5 ans d'obtenir un échantillon de 40 % permettant une estimation suffisante.

Si jadis l'objectif du recensement était essentiellement d'identifier les individus pour prélever l'impôt et recruter des gens pour guerroyer, il permet aujourd'hui par le biais d'un questionnaire détaillé de connaître l'âge, l'activité, la profession, le sexe, le type de logement, le mode de transport de chaque résident français ... et de définir au niveau national les politiques sociales et infrastructures à mettre en place.

(1) Histoire des communes de Savoie par Philippe PAILLARD.

(2) Source INSEE.

C. S.

La Poste de La Rochette, une nouvelle organisation

Depuis septembre 2017, La Poste de La Rochette a fait l'objet d'une réorganisation. En ce qui concerne le guichet, de nouveaux horaires d'ouverture sont définis :

- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 avec heure limite pour les dépôts de lettres, petits objets, Colissimo et Chronopost à 15 h 30.
- le samedi de 9 h à 12 h avec heure limite pour les dépôts de lettres, petits objets, Colissimo et Chronopost à 11 h.

La distribution du courrier est faite du lundi au vendredi et samedi après-midi. La tournée du facteur qui, précédemment ne couvrait qu'Arvillard (tournée à temps partiel transformée à temps complet depuis le 19 Septembre 2017), a été de ce fait modifiée et étendue aux communes de Presle, Le Verneil, La Table, avec un passage chaque matin en début de tournée dans le relais postal assuré par le commerce Proxi.

Si cette tournée est en difficulté d'effectuer le jour même (intempérie, remplacement par un CDD), elle reprend au lieu où elle s'est arrêtée la veille, avec en plus l'empot du jour.

Ceci peut donc entraîner une distribution du jour reportée au lendemain.

C. S.

Relais postal Proxi

Le commerce Proxi peut assurer, en dehors des dimanches et jours fériés, les mêmes services que l'agence postale de La Rochette : vente de timbres, boîtes, courrier, recommandés, colis ...

Si, dans sa tournée d'Arvillard, le facteur doit remettre en main-propre un colis, un recommandé et que le destinataire est absent, un avis de passage est laissé dans sa boîte aux lettres, l'invitant à aller retirer l'objet le lendemain au relais postal Proxi.

C. S.

Les vœux de la Municipalité

7 janvier 2018



Repas de Noël 2017

Les élèves, les enseignants, les élus et les bénévoles animant les NAP ont partagé un agréable moment. Des poèmes ont été lus par les élèves de CM, des chants ont été présentés par les élèves de CP, CE et maternelle. L'arrivée du Père Noël a ébahi petits et grands. Un chaleureux merci à l'Amicale Laïque pour le dessert offert aux enfants.



Ski scolaire 2018

Voici plusieurs décennies que chaque année un cycle de ski de piste et quelquefois de ski de fond, est intégré au programme scolaire d'Arvillard. Autrefois, cette activité sportive se déroulait au stade de neige de Val Pelouse, maintenant au Collet d'Allevard.



Le cycle est planifié sur deux semaines consécutives à raison de 3 sorties par semaine et pour la dernière, dans une grande station comme Valloire, Valmorel, Saint-François Longchamp ...

Au cours de ce temps, nombreux sont les élèves qui ont pu débiter le ski tandis que d'autres amélioreraient leur niveau.

Mais cette organisation ne pourrait se faire sans l'initiative des enseignants et l'aide indispensable de la dizaine d'accompagnateurs agréés et bénévoles, riches de leurs expériences personnelles, professionnelles ou auprès de club.

La participation des familles est modique (3 € par sortie - 3 € à la charge de l'Amicale Laïque). Le coût du transport est pris en charge entièrement par la mairie.

Les forfaits de la dernière sortie sont offerts par Domaines Skiabiles de France. Cette action permet de promouvoir le ski auprès des jeunes des écoles et collèges de Savoie entre autres.

C.S



Vie associative

ACCA

Au cours de l'année 2017, l'ACCA a été endeuillée par la disparition de deux de ses membres, Pierrus de souche : Armand PASCAL, ancien vice président et Pierre JEANNOLIN, membre du conseil d'administration, adhérents de l'ACCA depuis des décennies.

Malgré la période neigeuse en fin de saison, le bilan de la campagne de chasse 2017/2018 est satisfaisant. Le pourcentage des prélèvements de cervidés demandé par la DDT et la commune a été atteint. Les 61 adhérents, tous aussi chevronnés les uns que les autres, ont également prélevé 18 sangliers et 15 chamois sur les massifs des Grands Moulins, de la Grosse Tête, du Grand Miceau et des Férices ainsi qu'en forêt communale entre Rochepine et Cohardin. Le comportement des chasseurs a changé par l'application des règles de sécurité : pose de panneaux d'information les jours de chasse en battue, port du gilet et casquette fluorescents qui sont obligatoires

pour tous les chasseurs etc. Hélas, nous avons constaté cette saison des manquements à la sécurité par des randonneurs, une maman avec sa petite fille au beau milieu de la traque dans Jasseplagne sans port de vêtements de couleur vive, des randonneurs étonnés de voir des chasseurs etc. A cette occasion, l'ACCA préconise à tous les amoureux de la nature de porter des vêtements de couleurs fluorescents lors de leurs randonnées en forêt surtout en période de chasse. La chasse sur la commune est ouverte de la mi-septembre à la mi-janvier de chaque année et l'ACCA rappelle que les jours de chasse sont : mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.

A noter sur votre agenda ! L'ACCA sera présente à Val Pelouse au passage des trailers de l'Ultra Traversée de Belledonne « l'Échappée Belle », le samedi 1^{er} septembre 2018. Buvette et restauration seront à votre disposition toute la journée de 8 h à 23 h.

J. B.



Le 17 mars à partir de 18 h, l'association Arvill'art et Patrimoine propose un jeu de piste familial à la tombée de la nuit. Entre chien et loup, la luminosité réduite bouscule les sensations et rend la découverte du patrimoine actuel et futur plus insolite et plus décalée.

Le jeu est basé sur le principe d'une course d'orientation. Votre mission : retrouver des balises cachées à l'aide d'un plan qui n'indique qu'une zone de recherche.

Pour cette nouvelle édition, l'équipe a concocté deux parcours. Un premier parcours familial pour permettre aux jeunes enfants de participer, et un second parcours un peu plus sportif, d'environ 9 km comprenant un dénivelé d'environ 300 m. Vous pouvez participer seul, en famille ou en équipe (limité à 5 membres).

Une bonne paire de chaussures, une lampe de poche ou frontale et votre bonne humeur sont les seuls équipements requis. Porter un gilet haute visibilité par équipe peut être utile pour votre sécurité.

Il ne s'agit pas d'une course, vous avez donc tout le temps de vous documenter après avoir déniché la balise convoitée. Certaines balises sont équipées d'un QR code (sorte de code barre). La lecture de ce dernier avec votre téléphone et internet permet de récupérer des informations détaillées et historiques en lien avec le lieu visité.

A votre retour à la salle Joie de Vivre, vous serez accueillis pour partager un casse-croûte et vos impressions.

Une petite participation de 2 € par adulte, 1 € par enfant vous sera demandée.

Tous les renseignements complémentaires sont disponibles au 06 22 80 76 48.

J. F. et M. B.

Recherchons photos de mariage anciennes

Du 6 au 22 juillet, l'association Arvill'art et Patrimoine proposera, dans l'église d'Arvillard, une exposition sur le mariage, prêtée par « Mémoire et Patrimoine de Les Marches ». Cette exposition, composée de 13 panneaux, retrace l'histoire du mariage en Savoie et en France de l'Antiquité à nos jours.

Pour personnaliser cette exposition, nous avons imaginé la compléter par des photos de mariage d'habitants du village, célébrés de préférence à Arvillard, mais pas uniquement. Ces photos permettraient de remémorer à certains ou faire découvrir à d'autres une part de notre histoire sociale.

Si vous possédez des photos de vos parents, grands-parents ou aïeux plus lointains encore que vous pouvez prêter, merci de contacter Maryse et J.M. Mérieux au 04 79 25 76 03 ou Marité Flaven au 04 79 25 76 70 ou Martine Selva 04 79 69 66 08.

Merci d'avance pour votre contribution à la réussite de cette exposition !

M. S.

Échange de plantes et lectures potagères ...

Le prochain échange de plantes printanier est programmé le samedi 28 avril de 9 h à 12 h sur la Place Saint-Roch. Au programme :

- Le don ou troc de plants de fleurs ou de légumes, enrichis des conseils avertis de jardiniers passionnés et compétents.
- Des ateliers pour enfants à partir de 9 h 30.
- L'observation du soleil et, ou de la lune ... avec Claude Bauer et Anthony Fachinger.
- Des ouvrages sur le jardinage, la flore etc. avec des bénévoles de la bibliothèque municipale.
- Et à 10 h 30, l'animation poétique dans le cadre du Printemps des poètes avec Deblok Manivelle. Pour cela, les enfants de la classe de Chantal Lachize auront travaillé avec les comédiennes de cette compagnie pour choisir des poèmes qu'ils diront, en les mettant en scène.

Mais ce privilège n'est pas réservé aux écoliers, puisque tout amateur de poésie, quel que soit son âge, est invité à participer. Pour cela, comme les 2 années précédentes, des boîtes aux lettres poétiques seront déposées à la bibliothèque et dans des commerces au cours du mois de mars.

Dans ces boîtes, chacun ou chacune d'entre vous sera invité(e) à déposer un ou des textes créés, ou choisis dans des recueils qu'il ou elle pourra ensuite présenter au public le jour de l'échange ; mais si par modestie ou timidité ... cette personne ne souhaite pas le faire, elle pourra être remplacée par une comédienne, ou des membres de l'association Arvill'art et Patrimoine.

Alors, si vous souhaitez associer culture potagère et culture poétique, n'oubliez pas de noter la date du samedi 28 avril !

M. S.

Noël des Pierrus à la « Joie de vivre »



Ce samedi 16 décembre, le club des aînés ruraux « Les Pierrus » a organisé son traditionnel repas de Noël ouvert à tous ses adhérents. Ils étaient une cinquantaine à avoir répondu à cette invitation. Le « Passé Simple » qui avait réalisé le repas de Noël ces dernières années ayant cessé son activité, c'est « La Table du Héron » à La Rochette

qui a pris le relais avec un menu apprécié par tous: mises en bouche, ballottines de truite fumée, cuisses de canard au Cointreau, gratin de cardons et pommes de terre au four, fromages et bûche roulée à la ganache. L'animation était assurée par Sylviane, animation qui a réussi à entraîner dans la danse jeunes et moins jeunes. Mr le Maire avait tenu à être présent pour cette manifestation. Rappelons à ce sujet que la subvention municipale est traditionnellement affectée au financement de cette journée. Ce qui permet avec la participation spécifique du club sur son propre budget de diminuer quasiment de moitié le montant demandé à chaque adhérent.

Ce repas s'est déroulé dans la bonne humeur autour de danses comme le twist, le tcha tcha tcha, le madison, le rock ou la valse et de chansons traditionnelles, allant de Johnny à Jean Ferrat sans oublier les mélodies savoyardes.

La mise en place de la salle et la décoration des tables, la veille au soir, avait réuni une fine équipe qui s'est bien promis de se retrouver l'an prochain.

J. M. M.

Devenez sauveteur aquatique



Les sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours recrutent, chaque année, une centaine de sauveteurs aquatiques afin d'assurer la surveillance d'une trentaine de plages de la Savoie.

C'est pourquoi, le S.D.I.S. organise en 2018 une formation complète au Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.) et Premier Secours en Equipe (PSE 1 et 2).

Ce stage aura lieu du 30 mars au 2 avril puis du 7 au 14 avril.

Ce stage est ouvert aux personnes majeures, possédant des aptitudes pour la natation, et validant les épreuves de sélection (le samedi 24 mars).

La date limite d'inscription est fixée au 22 mars 2018

Pour obtenir un dossier d'inscription : sauveteaquaquique@sdis73.fr

Le Service surveillance des plages / BNSSA est également joignable, pour tout renseignement complémentaire, au 04.79.60.74.29. (heures ouvrables) ou par courrier : Service Surveillance des plages et B.N.S.S.A. Centre de Secours d'Aix les Bains 215 route de l'Albanais 73100 Grésy sur Aix.

Compte rendus du Conseil municipal

La commission communication a décidé de ne plus faire paraître la rubrique « Le Conseil en bref ». Ces comptes rendus des réunions, résumés et donc partiels, pouvaient prêter à confusion ou à interprétation.

Les comptes rendus officiels du conseil municipal sont diffusés par affichage et sur le site arvillard.fr. Ils sont également consultables en mairie.

L'agenda

L'assemblée générale du Comité des Fêtes a été l'occasion de recenser l'ensemble des initiatives prévues à Arvillard en 2018.

Attention : certaines dates sont à confirmer.

- 4 mars : stage de danses orientales, Arvi'gym.
- 10 mars : ouverture de la pêche, la Truite du Bens.
- 10 et 11 mars : stage de fitness, Arvi'gym.
- 17 mars : jeu de piste nocturne, Arvill'Art et Patrimoine.
- 8 avril : carnaval, Comité des Fêtes.
- 28 avril : échange de plantes printanier associé au Printemps des Poètes en Cœur de Savoie, Arvill'Art et Patrimoine.
- 26 mai : concours de pêche, la Truite du Bens.
- 2 ou 3 juin : brocante, Comité des Fêtes.
- 10 juin : escalade pour tous au site d'escalade de Saint Hugon, Belledonne Sports Nature
- 23 juin : Fête de la Musique, Amicale Laïque.
- 24 juin : Fête de la montagne à Val Pelouse, Tétras du Vol Gelon.
- 29 juin : kermesse des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), Municipalité.
- 30 juin, 1^{er} juillet : Belledonne en Fête (différentes animations sur la chaîne de Belledonne - dont Val Pelouse - afin de mettre en valeur le nouveau GR®738 et aussi les refuges du territoire), Espace Belledonne.
- 29 juillet : Fête du Molliet, Comité des fêtes.
- 4 août : soupe des Pierrus, Amicale laïque.
- 31 août, 1^{er} et 2 septembre : l'Échappée Belle, passage à Val Pelouse le 1^{er} septembre.
- 8 septembre : les Clochers du Val Gelon, Arvicyclo.
- 6-7 octobre : 5^{ème} Tétras et vole, Tétras du Vol Gelon.
- 10 octobre : échange de plantes automnal, Arvill' Art et Patrimoine.
- 21 octobre : concours de belote, club les Pierrus.
- 4 novembre : bourse aux jouets, Amicale laïque.
- 10 novembre : soirée contes, Arvill'Art et Patrimoine.
- 17 novembre : Beaujolais nouveau.
- 8 décembre : Téléthon.
- 15 ou 16 décembre : Marché Perché, Nuages perchés.

Éclairage public

La rénovation de l'éclairage public a permis de réduire la facture d'électricité de la commune, grâce notamment aux ampoules à diode électroluminescente ou LED (abréviation anglaise de light-emitting diode). Mais pour aller plus loin, le conseil municipal envisage de procéder à une coupure chaque nuit, sauf pour la place Saint-Roch.

La coupure de l'éclairage une partie de la nuit aurait comme conséquence de diminuer la consommation d'électricité mais aussi de réduire la pollution lumineuse qui a de nombreux effets néfastes sur les rythmes biologiques des humains, des animaux et des plantes. Et on pourrait mieux observer la voûte céleste ! Pour donner votre avis, merci de remplir le questionnaire ci-joint et de le retourner en mairie avant le 30 mars.



Éclairage public, je donne mon avis

Nom : Prénom

Je suis favorable à l'extinction de l'éclairage public la nuit :
(rayer la mention inutile)

OUI

NON

Si OUI, indiquez la tranche horaire d'extinction souhaitée

- en hiver :
- en été :

Si NON, vous pouvez indiquer les raisons :